



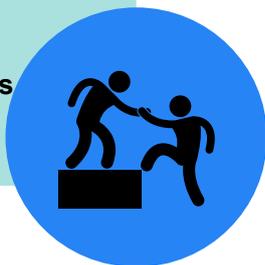
Association de  
**DE**fense des  
Victimes d'  
**A**ccidents ou de  
**M**aladies dus au  
travail

## INFORMATION-AIDE-ACCOMPAGNEMENT

### QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une association loi 1901 d'intérêt général, créée et déclarée en Préfecture de l'Isère le 29 octobre 2014, avec publication officielle le 22 novembre 2014 (Annonce N°465, Page 5638).

**Depuis Novembre 2014 nous soutenons bénévolement les victimes d'accidents ou de maladies professionnels.**



Nos donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt, avec attestation fournie avant la déclaration fiscale.



Vous avez été victime d'un accident ou d'une maladie liés à votre travail ? Vous vous sentez perdu(e) face aux démarches administratives et juridiques pour faire valoir vos droits ?

**À l'ADEVAM Grésivaudan, nous sommes là pour vous accompagner.**

Notre mission est de vous écouter, de vous guider pour défendre vos droits.

Téléphone fixe : 04 76 71 65 42  
Téléphone mobile : 07 83 14 40 18  
Mail : [contact@adevam-gresivaudan.fr](mailto:contact@adevam-gresivaudan.fr)

[adevam-gresivaudan.fr](http://adevam-gresivaudan.fr)